



## Communauté de communes des Villes Sœurs

# ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL valant Programme Local de l'Habitat

---

**Carrefour – 11 décembre 2020 – 14h00**

### 1. OBJECTIFS DE LA REUNION

- Présentation des scénarios aux élus et travail par ateliers

### 2. LIEU DE LA REUNION

- Salle Jacques Anquetil, Incheville

### 3. PARTICIPANTS

NOM	PRENOM	Qualité, commune
DONA	Mario	Maire, Étalondes
ALIX	Bertrand	Adjoint, Woignarue
MACE	Françoise	Adjoint, Saint Pierre en Val
JOURNOIS	Didier	Adjoint, Le Mesnil Réaume
DOURLENS	Jacky	Conseiller Municipal, Woignarue
CHOLET	Laurent	Adjoint, Ault
CAVE	Daniel	Maire, Embreville
MONGNE	Jean-Paul	Maire, Gamaches
OZENNE	Benoît	Maire, Dargnies
BRAILLY	Guy	Adjoint, Dargnies
ROCHE	Daniel	Maire, Saint Pierre en Val
BOULENGER	Raynald	Maire, Saint Quentin La Motte
BARBIER	Michel	Maire, Eu
GODET	Benoît	Adjoint, Oust Marest
TIERS	Bruno	Adjoint, Ponts et Marais
FACQUE	Eddie	Maire, Flocques – Président CCVS
VERMEERSCH	Philippe	Adjoint, Le Tréport
LEMOIGNE	Marcel	Maire, Ault
MALLET	Dominique	Maire, Woignarue
DEL RUE	Jean Michel	Maire, Friaucourt
MAQUET	Emmanuel	Conseil Municipal, Mers les Bains – Député
COULOMBEL	Joel	Adjoint, Saint Rémy Boscrocourt
VITTECOQ	Catherine	Adjointe, Saint Pierre en Val
RAGUET	Jean Christophe	Adjoint, Criel sur Mer

TROLEY	Jean Pierre	Maire, Longroy
MARCHETTI	José	Maire, Incheville – Vice président CCVS (PLUi)
THERON	Benedicte	Adjointe, Gamaches
VITAUZ	Jean Charles	Maire, Beauchamps
JACQUES	Laurent	Maire, Le Tréport
BLONDEL	Jérôme	Maire, Baromesnil
COULOMBEL	Christian	Maire, Monchy sur Eu
YOUNOUS	Adep	Adjoint, Etalondes
VIOLET	Brigitte	Adjointe, Beauchamps
TRANEL	Michel	Adjoint, Saint Rémy Boscrocourt
CHELBI	Rachid	Adjoint, Le Tréport
BOVIN	Maryline	Maire, Ponts et Marais
DELEPINE	Michel	Maire, Mers les Bains
LE MOIGNE	Florence	Adjointe, Ault

#### Equipe de la CC des Villes Sœurs

BANVILLE	FLORIAN
<b>atopia</b>	
WEHRLE	FRANCK
DELCAMPE	MARINE
LITOU	MARINE
MAHEUT	VNCENT

## 4. REMARQUES ET CONTENU DES DISCUSSIONS

### 1. Présentation de la méthodologie et de la trajectoire engagée

Atopia présente le déroulé du carrefour et son rôle dans la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Atopia informe que l'objet du carrefour est de débattre des scénarios proposés afin de faire émerger un « scénario de référence » qui constituera le projet politique exprimé dans le PADD. Celui-ci sera affiné en COPIIL en janvier 2021 et fera l'objet d'une concertation avec les communes lors d'ateliers territorialisés à prévoir en janvier / février 2021.

Les principaux enjeux identifiés par le diagnostic sont décrits, ainsi que les risques et les opportunités offertes par la trajectoire engagée. A la suite de cette présentation, les élus émettent les remarques suivantes :

- Sur le volet économique, il serait opportun d'afficher l'activité de la pêche et portuaire.
- Il est demandé la part que représente le tourisme dans l'économie du territoire. Les membres d'atopia informe que le diagnostic complet comprend ces informations. Ils soulignent que les retombées économiques du tourisme sur le territoire ne sont potentiellement pas aussi importantes que l'on pourrait l'imaginer (emplois précaires, manque de professionnalisation, économie temporaire, etc.).
- Il est demandé ce qui est compris dans l'habitat indigne. Les membres d'atopia informe que l'habitat est dit indigne s'il ne comporte pas un certain nombre d'éléments permettant d'apprécier son état de confort, à savoir la présence d'une salle d'eau, le chauffage central, etc.
- Il est souligné que les données utilisées (INSEE 2016) semblent anciennes à ce jour, même si les personnes présentes sont informées qu'il s'agit des dernières données officielles accessibles. Les membres d'atopia insistent sur le fait que les chiffres permettent d'observer une tendance. Cette tendance ne change pas d'une année à l'autre mais évolue sur un temps relativement long (mise en place et retombées des démarches). Dans le cadre du PLUi, au regard de la tendance observée, on se projette sur une décennie en se questionnant sur la nécessité de renforcer la tendance ou, au contraire,

de l'inverser. La tendance actuelle d'évolution du territoire est présentée dans la partie « la trajectoire » du support de présentation.

## 2. Présentation et mise en débat des scénarios proposés

Atopia expose la méthodologie des scénarios prospectifs, l'objectif de leur mise en débat, ainsi que le contenu des trois scénarios proposés : la Couture, le Maillon et l'Eco-système.

Les élus sont invités à débattre de ces 3 scénarios, de leurs intérêts et de leurs limites dans 3 groupes. La synthèse des échanges est présentée par scénario dans les tableaux suivants.

SCENARIO 1 – LA COUTURE		
	INTERETS	LIMITES ET RISQUES
Éléments de débat	<p>La vallée de la Bresle (lien entre terre et mer) est un axe de développement historique et qui semble naturel ;</p> <p>La mobilité est organisée à partir d'une dorsale structurée permettant un niveau de service élevé (rapidité, fréquence, confort) ;</p> <p>Opportunité pour l'ouverture de petites gares ;</p> <p>Opportunité de réponse aux besoins d'accès aux services ;</p> <p>Permet de ne pas concentrer la dynamique de développement uniquement sur les Villes Sœurs et le littoral mais de manière plus diffuse ;</p> <p>A travers des relations plateau / vallée diversifiés et développés, la complémentarité et la solidarité au sein du territoire seront renforcées.</p>	<p>Risque de ne pas saisir certaines opportunités liées au littoral : que deviennent les communes littorales ? ;</p> <p>Risque d'une concentration trop importante sur la vallée, alors que ce secteur est contraint notamment pour ce qui est du développement économique ;</p> <p>Risque d'oubli des plateaux : implique d'organiser et d'intensifier les liens avec entre fonds de vallée et plateaux pour faire bénéficier à l'ensemble du territoire les fruits de la dynamique de développement ;</p> <p>Dynamique de développement qui n'est pas celle en cours, elle est donc à construire pleinement ;</p> <p>Risque de se détourner des opportunités offertes aux portes du territoire, notamment concernant le Vimeu industriel et la Baie de Somme.</p>
Bilan	Ce scénario d'ancrage du développement à partir de l'axe Vallée de la Bresle apparaît intéressant car il s'inscrit en continuité de la dynamique de développement historique du territoire. Il propose une complémentarité entre plateaux et vallée qui s'appuie notamment	

	<p>sur une organisation de la mobilité à niveau de service élevé, afin d’assurer une qualité de services à tous.</p> <p>Néanmoins, ce scénario risque d’apporter une forte attention sur la vallée alors que le secteur est déjà contraint, notamment en termes de risques naturels. Il risque également d’oublier à la fois les plateaux et le littoral. Ce scénario est également perçu comme celui du repli sur soi : il se détourne du Vimeu et de la baie de Somme.</p>
--	--

SCENARIO 2 – LE MAILLON		
	INTERETS	LIMITES ET RISQUES
Éléments de débat	<p>Opportunité de peser dans la hiérarchie urbaine comme pôle fort de l’écosystème économique, en lien direct avec le Vimeu et Abbeville, et de gagner en notoriété ;</p> <p>Nouvelle dynamique de développement s’appuyant sur des fonctions urbaines – modèle « métropolitain » - permettant de générer des richesses (emplois tertiaires notamment, commerces, tourisme urbain plus professionnalisé et moins saisonnier, etc.) ;</p> <p>Fait le pari d’assumer les deux piliers que constituent le tourisme et le PAEBM pour pérenniser les activités économiques sur le territoire ;</p> <p>Nouvelle dynamique d’attractivité résidentielle par la rénovation des logements vacants ;</p> <p>Maitrise de développement des logements touristiques (résidences secondaires) sur la frange littoral grâce à l’intensification et diversification des fonctions urbaines : permet de proposer des fonctions concurrentes aux activités touristiques ;</p> <p>Développement d’un pôle urbain fort permettant d’organiser les mobilités à</p>	<p>Ne permet pas de proposer une réponse satisfaisante au développement des espaces ruraux du territoire : risque de déséquilibre du développement pourrait être pressenti ;</p> <p>Aucune hiérarchisation n’apparaît au sein des autres communes pour faciliter la mise en place d’une solution de transport (semi)collective ;</p> <p>Risque d’engorgement de la circulation accentué par la concentration des activités (déjà observé actuellement dans les Villes Sœurs) ;</p> <p>Risque d’un accès limité aux services pour les personnes peu mobiles ;</p>

	<p>l'échelle pluri-communale et d'améliorer l'accessibilité aux fonctions centrales pour chacun ;</p> <p>Suppose la mise en œuvre d'un service mobilité à l'échelle de la CCVS et d'un schéma des mobilités urbaines : organisation des stationnements à l'échelle pluri-communale, centre-ville en site propre, navette ferroviaire légère Eu / Le Tréport, etc.).</p>	
Bilan	<p>Ce scénario vise à faire du territoire un pôle à niveau de service urbain et qui s'inscrit dans l'écosystème économique au même titre que les pôles voisins. Ce scénario tire parti du littoral pour renouveler l'attractivité résidentielle (remobilisation des logements vacants) et mise sur le développement de l'activité touristique et du pôle d'activités économiques existant.</p> <p>Cependant, ce scénario fait peser le risque d'un déséquilibre sur le territoire : l'ensemble du développement est porté par le littoral. Les espaces ruraux ne font pas l'objet d'une hiérarchisation. En l'absence d'un maillage efficace en termes de mobilité, l'accès aux services est restreint pour l'espace rétro-littoral (sentiment d'éloignement et engorgement probable aux portes des Villes Sœurs).</p>	

SCENARIO 3 – L'ECOSYSTEME		
	INTERETS	LIMITES ET RISQUES
Éléments de débat	<p>Scénario d'un développement « équilibré », qui « n'oublie personne » - voire « harmonieux » ;</p> <p>Favorable à la valorisation des friches qui sont plus facilement mobilisables (et à court terme) dans les villages ;</p> <p>Permet aux spécificités locales, aux identités de territoire (Vimeux, vallée, Bray, etc.) d'être respectées et valorisées.</p>	<p>Risque d'éclatement du territoire et du sentiment de « chacun pour soi », il apparaît que la solidarité entre les communes au sein du territoire risque d'être affectée ;</p> <p>Doutes quant à la capacité à s'affirmer par rapport aux agglomérations limitrophes avec une stratégie de développement territorial diffus. Le risque d'absorption par Abbeville et Dieppe pourrait être accru ;</p> <p>Pas de solution apportée aux besoins de la mobilité en milieu rural : l'alternative aux besoins en déplacements visée avec la proximité</p>

	<p>La solidarité à l'échelle de 3/4 communes apparaît intéressante pour rééquilibrer les services sur le territoire ;</p> <p>Opportunité de développement d'une offre touristique diffuse sur le territoire ;</p> <p>Valorisation de l'économie de proximité, notamment sur le plan agricole, avec le développement de circuits courts ;</p> <p>Opportunité d'attirer des actifs travaillant à l'extérieur du territoire, grâce au développement des conditions du télétravail et à l'émergence de tiers-lieux.</p>	<p>est perçue comme un risque d'isolement que subiront « les petits villages » ;</p> <p>Implique un niveau de gouvernance intégré permettant de fédérer les communes : le scénario nécessite de coordonner les actions d'une multitude d'acteurs dans le temps long.</p>
<p>Bilan</p>	<p>Ce scénario apparaît comme celui d'un développement équilibré, qui considère l'ensemble des communes du territoire. Il s'appuie sur la création de solidarités locales favorables au rééquilibrage des services sur le territoire (mutualisation). Il mise sur une attractivité du territoire basé sur la proximité et la recherche d'authenticité, à la fois à destination des habitants actuels et futurs (travaillant potentiellement en dehors du territoire) et des touristes en recherche de nature.</p> <p>Cependant, ce scénario apparaît également comme celui de la dilution, avec une dérive potentiel vers un scénario du « chacun pour soi » qui pourrait entraîner l'isolement de certains villages. Ce scénario fait également peser le risque d'un affaiblissement du pôle des Villes Sœurs et d'une absorption par Dieppe et Abbeville.</p>	

En l'absence de question supplémentaire, la réunion est levée.